

# BAC

SNCA e.i.L Convergence

e. comme Efficacité  
i. comme Indépendance  
L. comme Laïcité

## BULLETIN DES AGREGES ET DES CERTIFIES N° 59

TRIMESTRIEL  
Prix : 1 €uro

Jan. Fév. Mars 2016

Bulletin des Agrégés et Certifiés de

l'Education Nationale

**SNCA**

Certifiés, Agrégés e.i.L.

**C**onvergence

5, rue Clisson 75013 Paris

06 84 57 20 75 & 01 53 94 07 53

FR41@orange.fr

gc.roche@orange.fr

www.snca-nat.fr

### SOMMAIRE

du seul BAC authentique

Edito : Le bon  
fonctionnement p. 1  
Les trente ans du bac  
pro pp 2 à 5  
Pendant la démolition  
pp 5-6  
Régression  
programmée p. 6  
Comment peut-on être  
citoyen pp 7-8

**BAC n° 59**

Jan. Fév. Mars 2016

TRIMESTRIEL

Directrice de la Publication

Françoise ROCHE

N° CPPAP : 09075S 06175

N° ISSN : en instance

CONCEPTION &  
REALISATION

au siège

5, rue Clisson 75013 PARIS

EDITO

### Le «*bon fonctionnement*»

«*Les libertés et droits fondamentaux de la personne*» peuvent subir des limites si celles-ci «*sont justifiées par les nécessités du bon fonctionnement de l'entreprise*». Remplacez le dernier mot de cet extrait du projet de loi sur le travail par «*état*» et vous verrez à quel point la réforme de la **Constitution** pour y introduire le recours à l'état d'urgence est jumelle de la démolition du **Code du Travail**. Dans les deux cas, il s'agit de mettre à bas les conquêtes politiques et sociales faites par les travailleurs et les citoyens depuis la Révolution.

Le libéralisme a deux versants; il y a le versant politique qui garantit la liberté de conscience, d'expression, de circulation et donne à l'Etat les moyens d'assurer à chaque citoyen l'exercice de ces libertés dans l'égalité des droits et par la fraternité nationale; il y a le versant économique, qui, au nom de la liberté d'entreprendre, reconnaît la propriété privée du capital, y compris quand il prend la forme des moyens de production.

Cela posé, comment définit-on le «*bon fonctionnement*» de l'Etat et de l'entreprise qui pour être préservé peut entraver l'exercice des libertés individuelles et les droits fondamentaux (instruction, formation, santé, alimentation, ...)?

Le «*bon fonctionnement de l'entreprise*» est-ce celui qui assure les meilleurs profits aux propriétaires aux dépens de la rémunération du travail?

Le «*bon fonctionnement de*» l'état est-ce celui qui donne l'exercice du pouvoir à un groupe de partis, ou à un seul, et sans le contrôle des citoyens ?

Depuis 2005, les dirigeants politiques sont discrédités, les uns pour avoir refusé d'entendre le NON de la majorité des citoyens, les autres pour avoir laissé faire les premiers. De là cette abstention grandissante qui fait dire effrontément à la présidente du FN qu'elle dirige le premier parti de France quand 14 électeurs inscrits sur 100 votent pour lui! De là aussi ce scandale qui sous prétexte d'empêcher le FN d'accéder à la présidence de deux conseils régionaux prive environ un tiers des votants de toute représentation pendant cinq ans alors que les élus le sont par une toute petite fraction de citoyens!

Dans les deux cas, le triomphe du capitalisme actionnarial qui méprise et spolie les travailleurs, et la «*gouvernance*» du pays confiée partout à des mal élus, c'est la démocratie qui trébuche et la Nation qui est bafouée.

Combien de temps encore avant que les travailleurs et les citoyens reprennent en main leur destin qui est la démocratie et la République sociale?

## 1986-2016

### Les trente ans du baccalauréat professionnel

C'est Jean-Pierre CHEVENEMENT, alors ministre de l'Education Nationale dans le gouvernement FABIUS qui, en 1986, a institué le baccalauréat professionnel, préparé en deux ans après le CAP et surtout le BEP. L'obtention du bac pro appuyée jusqu'en 2010 par celle préalable d'un diplôme qualifiant, a permis aux lauréats d'entrer directement dans la vie active muni d'une formation approfondie. De surcroît, pour 20 % d'entre eux, s'ouvrait aussi la possibilité d'entamer un cursus d'études supérieures en classes de BTS ou en IUT ou même à l'université.

#### Une « évolution révolutionnaire »

Les bacheliers pros n'ont pas été très nombreux à opter pour la poursuite d'études. En tout cas, à l'heure actuelle, le contingent prévu de 20 % d'entre eux n'a pas été atteint. A cela il y a plusieurs explications liées surtout à l'état dévoyé et sclérosé de l'orientation scolaire. Toutefois, à l'occasion du trentenaire du bac pro, le SNCA e.i.L. Convergence n'a pas l'intention de s'attarder sur cette dimension ; il préfère insister sur une réalité trop souvent occultée ou dénigrée. En effet, en même temps qu'il créait le bac pro, Jean-Pierre CHEVENEMENT fixait à 80 % d'une tranche d'âge le nombre à venir des bacheliers. Cet objectif a été atteint et même dépassé il y a peu ...

Cette augmentation des bacheliers donc des diplômés dans la population française, est, d'abord, due aux succès remportés par les bacs pros.

Une chose est certaine, depuis trente ans, ce ne sont pas les bacs littéraires, complètement sabotés par les ministres successifs, qui ont permis cette progression du niveau de formation des nouvelles générations ; ni non plus le « prestigieux » bac S dont le moins qu'on puisse dire c'est que dès avant 1986, il stagne à deux niveaux :

- 1- numériquement, il ne fait plus le poids face aux bacs technos et pros ;
- 2- scientifiquement, ses détenteurs sont de plus en plus rares à opter pour des études supérieures scientifiques longues. Trop d'entre eux préfèrent les circuits courts des BTS et des IUT, qui n'ont pas été créés pour eux. Il s'agit là d'un véritable détournement, d'un parasitage, d'un abus des biens sociaux dans la scandaleuse lignée des aberrations de l'orientation scolaire !

Le SNCA e.i.L. Convergence l'affirme : la mise en place du baccalauréat professionnel et son développement constituent une authentique « **évolution révolutionnaire** » telle que la concevaient Karl MARX et Jean JAURES. Sans doute est-ce pour cela que depuis trente ans tant de bien-pensants à l'interne du système éducatif le méprisent et le diffament !

#### Le statut de 2000

La mise en place du bac pro et son succès auprès des élèves et de leurs familles imposaient une réévaluation du statut des maîtres qui encadrent cette formation initiale prolongée.

C'est Claude ALLEGRE, ministre quelque peu caractériel en dépit de ses qualités intellectuelles et culturelles, qui eut à négocier en 2000 la refonte du statut des PLP. Son principal interlocuteur, le SNETAA, alors FSU et depuis passé à FO avec peu d'armes et moins encore de bagages, que représentait alors son secrétaire général adjoint, obtint ce que le syndicalisme cogestionnaire ordinairement pratiqué n'aurait jamais pu obtenir :

- 1- l'alignement horaire à 18 heures du service hebdomadaire des PLP enseignant les matières générales et des PLP enseignant les matières professionnelles ;

- 2- L'institution du compte épargne temps (CET) adossé au projet pluridisciplinaire à contenu professionnel (PPCP), innovation dont les syndicats administratifs ont été incapables, hélas, de tirer profit pour les personnels qu'ils sont sensés défendre ;
- 3- La garantie pour les PLP de ne pas être affectés hors de leur corps ;
- 4- L'alignement indiciaire des rémunérations des PLP sur celui du corps des certifiés.

Rien que cela méritait bien, entre autres choses, l'ire du SNES contre ALLEGRE. La secrétaire générale du SNES et de la FSU, Monique VUAILLAT, obtint son limogeage. Jack LANG, promu ministre de l'Education Nationale, la remercia en l'intégrant, au mépris de la loi, elle qui n'était même pas bachelière, dans le corps des agrégés ! Mais il laissa son ministre délégué à l'Enseignement Professionnel, Jean-Luc MELENCHON, terminer avec Thierry DRUAIS l'écriture du nouveau statut des PLP que la récente refonte du statut de 1950 n'a pas remis en question.

Le *Canard enchaîné* constatant les dégâts que cause le nouveau bac pro en 3 ans a récemment suggéré de rappeler MELENCHON pour remettre de l'ordre dans l'Enseignement Professionnel ! Voilà un *Canard* insuffisamment informé ; le facteur commun aux négociations de 2000 avec ALLEGRE qui commença, puis MELENCHON qui finalisa l'écriture du nouveau statut, est un PLP qui, même s'il a changé aujourd'hui de corps, conseille toujours avec pertinence la commission ouvrière AAPLP du SNCA e.i.L. Convergence, fidèle héritier des mandats historiques du SNETAA.

Pour en finir avec l'étape du statut des PLP de 2000, il est nécessaire de rappeler que si ce statut n'est pas en soi une « **évolution révolutionnaire** » comme le fut la création du bac pro, il en est toutefois une conséquence heureuse et s'inscrit dans les objectifs de la *Charte d'Amiens*. Depuis trente ans, dans le secteur éducatif, **il est bien la seule conquête positive dont a pu bénéficier le corps enseignant !**

Petit *a parte* sur les carences, c'est peu dire, du syndicalisme administratif.

En 2000, la direction du SNETAA a contacté, dans la FSU et à l'extérieur, les syndicats dont relèvent les enseignants du premier degré qui pour certains encadrent les SEGPA installées en collège et leur a proposé de mettre dans la discussion le temps de service de ces personnels en face à face avec les élèves. Le refus fut unanime ... Ce ne fut que trois ans plus tard qu'ils se décidèrent à négocier le réaménagement du temps de service des profs de SEGPA.

Merci pour eux !

### Les dégâts du bac pro trois ans

Les bacs technologiques et professionnels ont un grave défaut aux yeux de ceux qui ont fait du primat du profit capitaliste le but du fonctionnement de l'économie et de la société : ils coûtent plus cher à préparer, surtout le bac pro, que les baccalauréats d'enseignement général ! Comme depuis trente ans, les dirigeants politiques sont intoxiqués par cette idée fixe si avantageuse pour ceux qui accumulent leurs réserves financières dans les paradis fiscaux, un ministre de l'Education Nationale s'est attelé à la tâche de diminuer drastiquement le coût du bac pro. Il s'agit de Xavier DARCOS qui a pu compter sur le SNETAA FO pour mener à bien son forfait.

A vrai dire, le puissant syndicat patronal de la métallurgie (UIMM) poussait à la roue : pourquoi payer plus cher un salarié diplômé en deux fois deux ans (BEP + bac pro) alors qu'un seul diplôme obtenu en trois ans seulement ferait l'affaire et donnerait pour moins cher, avec un complément de formation sur le tas, un ouvrier efficace ? Depuis l'Union de l'Industrie Minière et de la Métallurgie a déchanté.

Mais le mal a été fait grâce à la sainte trinité « Ministre – DARCOS-, Syndicat ouvrier (*sic*) – SNETAA-FO -, Patronat – Maîtres des Forges - » : **une vraie régression contre-révolutionnaire !**

Le bac pro CHEVENEMENT s'obtenait donc en deux fois deux ans, chacune des deux phases débouchant sur un diplôme qualifiant : le BEP d'abord puis le bac pro ensuite.

Il était donc urgent de faire sauter une année entière de cette formation initiale qualifiante et d'aligner la durée du parcours des futurs bacheliers pros sur celle des autres voies d'enseignement, c'est-à-dire trois ans. Le BEP, remarquable diplôme du niveau V, fut sacrifié sur l'autel de l'austérité et les élèves des lycées professionnels furent contraints d'absorber en trois ans ce qu'auparavant ils assimilaient en quatre. Les propagandistes du bac pro trois ans prétendaient lutter contre le décrochage scolaire dans l'enseignement pro ; en effet, disaient-ils, seuls 50 % des détenteurs d'un BEP préparent un bac pro type CHEVENEMENT. Ils oublièrent de dire que ce prétendu décrochage n'affectait pour ainsi dire pas la cohorte des 50 % des diplômés de niveau V en route vers le baccalauréat professionnel de niveau IV. Et que de toute façon, les lycéens sortant des LP étaient quasiment tous diplômés : CAP, BEP et, pour une moitié d'entre eux, munis d'un troisième diplôme, le bac pro ...

Subterfuge du langage, mauvaise foi de ceux qui l'utilisent, mensonge érigé en principe de politique éducative ... Ce sont les élèves de LP qui en ont fait les frais.

Désormais, il y a autant de décrocheurs en première bac pro qu'en première techno ou d'enseignement général et tous ces malheureux quittent l'école sans aucun diplôme en poche : **immense progrès de l'échec** ... Ce que les organisations pratiquant à qui mieux mieux le syndicalisme administratif considèrent sans doute comme le *nec plus ultra* de l'égalité !

En fait, cet égalitarisme est à l'égalité des droits ce qu'une rosse est à un pur-sang : une supercherie !

Pour empirer le tout, les LP, au nom de l'autonomie, cette foutaise, eurent le loisir d'organiser à leur guise la façon de répartir sur trois ans les contingents horaires des différents enseignements dispensés. Un désengagement de l'Etat en matière de pilotage des programmes qui a provoqué une pagaille considérable dans les établissements et des disparités inquiétantes dans les acquis des élèves d'un établissement à l'autre.

### **Le mandat du SNCA e.i.L. Convergence**

Le SNCA e.i.L. Convergence s'est donné un mandat lors de son congrès de 2013 qui, s'il était pris en considération par le ministère de l'Education Nationale, remettrait de l'ordre, de l'équité et de la réussite dans les LP. Mais, sous prétexte de « refonder l'Ecole de la République », ce que le SNCA e.i.L. Convergence appelle de ses vœux, les successifs ministres de l'Education Nationale de François HOLLANDE s'ingénient à la déstabiliser et à la ruiner.

Le SNCA e.i.L. Convergence n'en revendique pas moins ce qui suit en résumant son mandat qui a été intégralement publié sur son site :

- **Classe de seconde : consolidation des acquis antérieurs y compris dans le savoir être ; il y a urgence.**
- **Classe de première : apprentissage des nouveaux savoirs.**
- **Classe de terminale : mise en application des nouveaux acquis.**

A l'occasion du trentième anniversaire du baccalauréat professionnel, le SNCA e.i.L. Convergence s'engage à faire respecter la dignité des personnels et des élèves de la voie professionnelle de formation initiale ainsi que l'honneur de cette dernière. Il est en effet inadmissible que des hauts fonctionnaires soient le ver dans le fruit des projets porteurs d'avenir.

Cela n'est pas écrit à la légère. En effet, un ancien recteur de l'académie de Versailles qui assurait le secrétariat général du ministère de l'Education Nationale en 2000 et qui en 2012 fut l'un des trois membres du groupe de pilotage du débat sur la refondation de l'Ecole, s'est permis de dire et d'écrire que l'enseignement professionnel était une « poubelle ». Il n'a jamais été puni pour avoir tenu ce propos infâmant ; en revanche, il a fait une très belle, très

lucrative et très opportuniste carrière au dé-service de l'Etat. Cela n'est pas plus tolérable que les trahisons politiques et syndicales.

C'est pourquoi, le SNCA e.i.L. Convergence et ses commissions ouvrières dénonceront sans relâche ce qui porte atteinte à l'Ecole laïque, aux valeurs républicaines et détourne les principes démocratiques au bénéfice d'intérêts exclusivement particuliers.

D'ailleurs, le mandat que le SNCA e.i.L. Convergence s'est donné pour faire revenir dans l'enseignement professionnel les missions de l'Ecole de la République, celle du Front Populaire et du CNR, est inclus dans un autre plus général : **la refonte de l'orientation scolaire sur la base des aptitudes et des résultats scolaires des élèves et non, comme c'est le cas aujourd'hui, sur des *a priori* ethno-socio-culturels qui tuent le mérite républicain et la laïcité.**

Toujours dans l'idée fixe de faire baisser les coûts de la formation des élèves, les futurs citoyens, on reparle en haut lieu de diminuer encore d'un an la formation professionnelle initiale en faisant de la seconde une classe indifférenciée à l'issue de laquelle se ferait l'orientation des élèves vers les voies générale, technologique et professionnelle menant au baccalauréat. Cette seconde indifférenciée est une vieille lune déjà expérimentée qui a montré sa vacuité et sa nocivité. On peut supposer qu'on a derrière la tête en remettant en avant la seconde indifférenciée de définir avant l'entrée en seconde un fort contingent de gamines et de gamins destinés à l'apprentissage puisque le vœu présidentiel est de développer celui-ci. En France, l'apprentissage est conçu selon l'idéologie libérale qui consiste à faire des cadeaux au patronat dans l'espérance que celui-ci en échange formera des travailleurs. Mais comme aucune obligation de résultat n'est exigée en contrepartie, par exemple celle d'embaucher l'apprenti à l'issue de sa formation, l'entrepreneur donne une formation *a minima* qui ne passe même pas toujours par des épreuves de certification. Il y a donc formation d'une main d'œuvre pas totalement performante et un appel d'air permanent pour mettre en apprentissage des demandeurs d'emploi en échange de substantiels cadeaux en dérèglementation et en abaissement du coût du travail ! Une noria sans fin et pour pas grand-chose avec un coût pour le contribuable que ne justifient pas les résultats, et une déperdition de la force vive, de l'énergie et de l'enthousiasme des citoyens.

La caste politique qui avec l'aval du syndicalisme administratif dupe ainsi le Nation, tout en s'assimilant à son élite, trahit la Patrie, la République et la Révolution.

## **Pendant la démolition les travaux continuent.**

La réforme du collège s'appliquera à la rentrée prochaine. Pour la première fois de l'histoire du collège, elle touchera d'un même coup tous les niveaux. Un tel chantier –qui bouleverse l'ensemble de l'institution- nécessite, on en conviendra, une préparation et une formation des enseignants aux nouvelles dispositions.

C'est ainsi que Madame la Ministre a songé qu'on pouvait faire effectuer cette formation pendant les congés scolaires (ceux de novembre, en l'occurrence), moyennant rétribution supplémentaire. L'appât du gain n'a guère mobilisé les personnels qui ont largement dédaigné ces formations.

Ne s'avouant pas facilement vaincue, Madame le Ministre, la souriante Najat Vallaud-Belkacem, a demandé aux recteurs de mettre en place cette indispensable formation au plus vite. Ont été choisis des mercredis après-midi, des heures après les cours, etc. Tout cela sous la direction bienveillante d'inspecteurs chargés de porter la (bonne) parole de la Réforme. Hors, il s'avère que, nulle part, le discours officiel n'a été pertinent : en effet, chargés de défendre un projet indéfendable, les dits inspecteurs se contentent d'animer un débat sans jamais rien proposer de concret. Paroles entendues lors de ces séances : « Des EPI ? Ben, c'est de l'interdisciplinarité ! Vous en faites déjà, non ! »... Bref, chacun est

retourné à ses doutes et à ces certitudes : la souriante responsable de ces bouleversements n'a à proposer qu'une démolition en règle, charge aux chefs d'établissement et aux enseignants de donner forme aux ruines.

Au moment –crucial pour les établissements- de l'octroi des moyens de fonctionnement (la DGH) la crainte était vive d'une diminution violente de ces moyens. L'achat de la paix sociale, l'habileté diplomatique de la souriante Najat ont fait merveille. Les moyens sont presque identiques à ceux de l'année précédente. Seuls les Lycées ont subi des coupes claires dans leurs heures supplémentaires (indispensables pour assurer le fonctionnement de la structure en adaptant les nécessités horaires aux services des enseignants). Voilà qui nous promet de nombreux services « partagés » des heures non pourvues... « Après moi, disait Louis XV, le déluge », car l'année suivante sera celle des économies brutes, n'en doutons pas, c'est le but de la Réforme.

Alors que ces tergiversations idéologiques sur fond d'économie de moyens se poursuivent, les enseignants doivent continuer à supporter des élèves désintéressés, méprisants, agressifs. On leur propose des « contrats » qu'ils ne respectent pas, on finit –de guerre lasse- par un conseil de discipline qui déplace le problème vers un autre collègue.

Dieu, que le collège est joli !

## Régression programmée de la formation des travailleurs

Une des caractéristiques de la réécriture du *Code du Travail*, version patronale, est de précariser le travail au maximum et non de favoriser l'emploi ; d'ailleurs un *Code du Travail* digne de ce nom organise la protection des travailleurs contre les excès patronaux. Et non l'inverse comme le fait le projet de loi KHOMRI qui est une commande du MEDEF.

La précarisation du travail induit, sur le moyen terme, un déficit de formation des travailleurs puisque la « jetabilité » du salarié implique que celui dont se prive l'entreprise n'a pas une valeur qualifiante dont elle aurait un urgent besoin mais qu'éventuellement, pour faire face à une commande pressante, elle préfère employer au moindre coût une main d'œuvre constamment renouvelable et peu formée.

En quoi le capitalisme prend exemple sur la fonction publique territoriale.

En effet, les collectivités territoriales, soumises comme tout employeur à assurer la formation continue de leurs agents, ou dissuadent ceux-ci de la suivre, ou, s'ils la suivent malgré tout, ne prennent pas en compte pour la progression de carrière de leurs employés les savoir-faire nouvellement acquis ; la « tête du client », autrement dit sa docilité, leur suffisant amplement.

Nos dirigeants mentent donc doublement

- 1/ au lieu de protéger les plus faibles, ils les livrent sans défense aux plus forts ;
- 2/ au lieu de favoriser une bonne formation initiale et une formation continue de qualité tout au long de vie, ils encouragent subrepticement la mise à l'écart du mérite républicain, ce qui a l'avantage de faire de la précarité rémunérée en dessous du SMIC la corne d'abondance des collectivités territoriales !

Exiger de ces menteurs qu'ils fassent appliquer les bonnes lois au lieu d'en imposer de nouvelles et mauvaises, c'est perdre son temps ; ils sont sourds pour mieux justifier leur trahison.

Pour autant, le SNCA e.i.L. Convergence rappelle ses mandats : faire appliquer au sein des Fonctions publiques les lois de la République en matière de rémunération ; faire appliquer par le gouvernement un moratoire sur la dette publique afin d'utiliser l'argent ainsi récupéré à

augmenter les traitements (et les pensions), surtout les plus bas, des agents des trois Fonctions Publiques afin de relancer la croissance par la demande.

Il rappelle également qu'en retrouvant la souveraineté régaliennne sur la monnaie nationale, l'Etat peut se doter d'un outil judicieux pour favoriser des investissements publics qui manquent cruellement aujourd'hui au monde du travail.

La liberté d'entreprendre ne doit pas être l'apanage des seules entreprises privées et du capitalisme actionnarial et spéculatif.

## **Comment peut-on être citoyen français quand on est arabo-musulman ?**

*Les drames qui de janvier à novembre ont ensanglanté la France ont suscité des actes et des discours qu'il est convenu de qualifier d'islamophobes. La mobilisation guerrière de la France et de beaucoup d'autres états contre DAECH qui établit sa terreur sur le Proche et le Moyen-Orient mais aussi sur certains pays d'Afrique et porte le fer en Europe et en Amérique du Nord suscite beaucoup d'interrogations liées au multiculturalisme, au communautarisme et à l'avenir de la cohésion nationale.*

*C'est pourquoi le SNCA e.i.L. Convergence qui revendique son attachement à l'école laïque de la République a demandé au secrétaire national de sa commission ouvrière AAPLP qui par ses origines familiales est un des cinq millions de Français réputés dans le discours politico-médiatique d'origine arabo-musulmane comment il réagissait à ces interrogations et inquiétudes.*

*Le SNCA e.i.L. Convergence remercie Jamal d'avoir répondu à sa question quelque peu polémique : « Comment peut-on être citoyen français quand on est arabo-musulman ? »*

### **Jamal, à toi la parole !**

Je suis citoyen français d'origine marocaine et de confession musulmane.

Premièrement je me considère comme un enfant de la République avec un grand « R » même si je n'oublie pas l'origine de mes parents qui sont venus du Maroc dans les années 60.

A l'époque, l'industrie automobile avait besoin de main d'œuvre qu'elle est venue chercher en Afrique et notamment au Maroc. Mon père avait le choix entre le Canada et la France. Le Maroc était sous protectorat français et sa ville natale « Oued Zem » était surnommée le petit Paris du Maroc de par son nombre important de français (plus de 10 000 familles). Il avait donc déjà un lien avec la France, sa langue, sa culture.

Mon père nous a toujours éduqués, mes frères et sœurs et moi-même, avec les valeurs de la République. Il nous demandait d'être exemplaires sur tous les plans car il se sentait redevable de ce que la France lui avait apporté dans sa propre vie.

Pendant mon enfance, mon père nous répétait souvent : « grâce à la France, je travaille, j'ai un toit, je me soigne, vous mangez à votre faim et surtout vous avez accès à l'école ce que moi je n'ai pas eu la chance d'avoir » Il était heureux de nous voir nous épanouir dans la culture française.

A titre d'exemple, nous fêtons Noël à la maison, avec notre sapin décoré et pourtant nous sommes de confession musulmane. Et alors j'ai envie de répondre : N'est-ce pas compatible ?

Il ne faut pas mélanger la culture et la religion. Noël, pour mon père comme pour moi et comme la majorité des familles françaises, n'est qu'un prétexte pour partager un moment chaleureux avec ses proches.

Pour en venir à la religion, cela reste du domaine du privé. J'ai deux pays dans mon cœur, la France et le Maroc. Ne peut-on pas aimer deux pays à la fois tout comme on aime autant son père et sa mère ? J'ai grandi avec les valeurs de la République que l'on m'a

enseignées à l'école « Liberté, Egalité, Fraternité et je rajouterai, laïcité ! ». Car la loi de 1905 « séparation de l'église et de l'état » donne naissance à la laïcité qui est pour moi un socle historique de l'égalité entre chaque individu. C'est un principe qui instaure les bases fondamentales de liberté et de tolérance sur lesquelles notre République s'est construite.

La grande majorité des français musulmans pratiquent leur religion en partageant les valeurs de la République car elles sont naturellement compatibles avec toutes les religions !

Les événements dramatiques de janvier à novembre 2015 n'ont qu'un seul but désunir notre famille, la famille France. Ces terroristes n'ont qu'un objectif, briser ce vivre ensemble que nous avons su cultiver, quelle que soit notre appartenance religieuse. Ils veulent créer la peur et monter les Français les uns contre les autres, et je dois dire que les médias ont leur part de responsabilité dans la montée de l'islamophobie. Les dernières élections régionales en sont une parfaite illustration, et reflètent l'amalgame entre islam et islamisme. Aujourd'hui, lorsque l'on va prier à la mosquée, qu'on ne boit pas d'alcool et qu'on ne mange pas de porc, on est considéré comme intégriste. Je suis un fervent défenseur de la laïcité mais je suis lassé d'entendre que les musulmans français doivent s'intégrer et s'assimiler aux Français. Je suis Français de nationalité, marocain d'origine et musulman de confession et pour moi les trois sont parfaitement compatibles. Les musulmans de France n'ont pas à se justifier ou à s'excuser des actes commis par des terroristes qui utilisent la religion pour justifier leurs actes. Il ne faut pas oublier que l'on compte aussi parmi les victimes des personnes de confessions musulmanes.

Islam veut dire Paix ; alors comment peut-on tuer ? Dans le **Coran** il y a une sourate (Sourate 5 verset 32) qui dit « *celui qui a tué un être, c'est comme s'il avait tué l'humanité entière et celui qui l'a fait revivre, c'est comme s'il avait fait revivre l'humanité entière* ».

La grande majorité des musulmans dont je fais partie est incapable de faire du mal à une mouche, bien au contraire l'Islam prône le respect de l'autre, le partage.

En tant que musulman, j'ai des amis qui sont de confession catholique, juive, qui sont athées, d'autres amis sont homosexuels, ça ne me pose aucun problème, j'aime au contraire échanger avec des personnes différentes, c'est aussi ça la richesse de la France, le multiculturalisme. Chacun est libre de vivre sa vie comme il l'entend, d'avoir une croyance religieuse ou non, d'avoir une préférence sexuelle, c'est ça la liberté, la démocratie !

J'espère que les Français sauront faire la part des choses entre un musulman et un terroriste. Les terroristes sont les ennemis de notre République. Ils ne sont pas musulmans, ils n'ont plus rien d'humain. Ma religion m'enseigne la Paix, l'amour, la tolérance, le partage, la solidarité, l'ouverture vers l'autre qui sont en totale adéquation avec les valeurs que m'a enseignées l'Ecole de la République

Pour conclure, je dirais que je suis avant tout un humaniste.

## ***CAPITALISMUS DELENDUS EST***

*Nouvelle adresse : FR41@orange.fr*